



Renouvellement Permis L et G (UE-AELE)

- Demande d'autorisation CE/AELE 27 dûment remplie et signée
- Copie d'une pièce d'identité valable (passeport ou carte d'identité)
- Copie du contrat de travail signé par les deux parties avec mention du salaire et du temps de travail
- Ancien permis de séjour
- 1 photo récente aux normes passeport/carte d'identité
- Copie du contrat de bail ou attestation du logeur
- Déclaration d'arrivée permis entièrement remplie et signée
- Attestation d'assurance maladie suisse
- Emoluments payables en liquide au dépôt de la demande : **CHF 65.00**

Pour les permis G : attestation de domicile délivrée par les autorités compétentes à l'étranger



Seul les dossiers COMPLETS seront traités

Le dossier complet doit être déposé impérativement au bureau communal AVANT LA PRISE D'EMPLOI !

Le non-respect de cette directive peut conduire à une amende à l'employeur et à l'employé.